



Compte-rendu du CHSCT du 25/09/18

Vous trouverez ci-joint la déclaration liminaire des élus Solidaires Finances.

Le président nous a répondu qu'il n'avait pas d'information concernant la fusion des instances CT - CHSCT, ni de directives pour la généralisation de l'expérimentation concernant les règles de gestion. Cependant il a précisé que si le niveau départemental obtenait plus de maîtrises en matière d'affectation, ça irait dans le « bon » sens car il y aurait moins d'agents ALD.

Nous lui avons fait remarqué qu'aujourd'hui les ALD occupent des postes vacants alors qu'auparavant, ils étaient là en complément des temps partiels.....

Concernant les règles de gestion, nous lui avons rappelé que la perte de la garantie du maintien sur la résidence en cas de restructurations est très préoccupante.

Le président a aussi rajouté qu'il ne connaît pas la déclinaison des suppressions d'emplois au plan local, il souhaiterait obtenir une visibilité pluriannuelle sur ces suppressions. Les élus Solidaires Finances lui ont souligné qu'encore une fois la DGFIP était l'administration la plus touchée par ces suppressions. Elle supportera 47 % des suppressions d'emplois dans la fonction publique en 2019.

Enfin, concernant les cellules d'écoute psychologique, le président estime qu'elles sont utiles et permettent de faire redémarrer le dialogue.

Pour Solidaires Finances, ces cellules sont nécessaires pour aider les agents en souffrance mais ne suppriment pas l'origine des risques psychosociaux (RPS). Par exemple, le sous-effectif et le déséquilibre charges/emplois sont sources de RPS et pourtant l'Administration continue à supprimer des emplois, à ne pas pourvoir tous les emplois.....

1) Approbation du PV de la séance du 18/05/2018.

Avant de nous prononcer sur ce PV, nous avons demandé l'ajout de quelques éléments manquants :

- l'explication qui concerne la non application de la garantie décennale pour les fissures de maçonnerie au CDFiP d'Aubenas,
- un argument supplémentaire évoqué en séance concernant l'ajout d'une ligne en matière de risques psychosociaux (RPS) au Plan d'Action (PAP) avec proposition d'action : ADAPTER LES OBJECTIFS AUX MOYENS
- en questions diverses concernant les demi-journées de formations qui sont problématiques pour les agents des résidences éloignées :

le président fera en sorte de ne plus organiser de demi-journée de formation.

Pour le détail de ces éléments, vous pouvez vous reporter au compte-rendu du CHSCT du 18/05/2018.

Le président a accepté ces ajouts et a soumis ce PV modifié au vote

Résultats du vote : POUR : 3 (2 Solidaires 1 CGT) ABSTENTION : 1 (FO)

2) Présentation du rapport annuel du médecin de prévention

Alors que l'effectif global des agents pris en charge a diminué d'environ 2,6 %, le nombre de visites médicales réalisées a augmenté de 15 % en 2017 (+10 % en 2016) (total de visites : 260 pour les agents des MEF (sur 500 agents) dont 231 visites pour les 473 agents DGFIP et 24 (sur 25 agents) pour les agents des services vétérinaires sous convention).

Pour les agents du MEF, le nombre de Surveillances Médicales Particulières est repassé à 62 (dont 58 pour la DGFIP) mais les visites spontanées (à la demande des agents) ont doublé (50 (dont 49 à la DGFIP) en 2017).

Par contre, du fait du nombre important de Surveillances Médicales Particulières et de visites spontanées, toutes les visites quinquennales (VQ) n'ont pu être programmées (76 agents DGFIP vus en VQ en 2017). Les visites de surveillance des personnes handicapées ont été privilégiées cette année.

L'année 2017 a été une année très chargée avec encore beaucoup de demandes de visites en dehors du cadre systématique, surtout en début d'année avec toujours beaucoup de prescriptions d'aménagements de poste notamment pour du matériel ergonomique (roller-mouse et sièges (le parc de sièges est toujours obsolète et n'a pas été renouvelé depuis de nombreuses années, faute de crédits des directions).

Du fait de tâches administratives toujours aussi importantes et toujours sans aucune aide de secrétariat, le temps manque encore pour davantage de visites de services ou de suivi d'agents en difficulté.

Concernant la santé des agents vus en 2017, le médecin a constaté des cas d'épuisement au travail, les agents ne trouvant plus les moyens de prendre des pauses ou des congés ou souffrant de troubles du sommeil chroniques. Il y a encore des témoignages de non reconnaissance des efforts fournis, des situations d'agressivité aux postes d'accueil du public de plus en plus préoccupantes pour les agents.

La prévention des risques psycho-sociaux reste toujours un sujet d'actualité et les efforts doivent être amplifiés pour diminuer les situations de stress chronique et leurs conséquences.

Les organisations syndicales ont fait part de leur regret que le médecin de prévention doive faire face à la fois à des tâches administratives nombreuses et un nombre de visites en augmentation sans aucune aide de secrétariat.

Les élus Solidaires et le secrétaire animateur ont demandé au médecin de prévention quel était l'avenir du point de consultation à l'hôpital de Tournon. La convention n'a pas été renouvelée par le secrétariat général. Par conséquent, le point de consultation va fermer. Les élus Solidaires ont demandé que soit étudiée la possibilité d'installer un point de consultation dans le CDFiP de Tournon avec les liaisons informatiques adaptées pour l'accès aux dossiers médicaux informatisés (nouveau !).

Nous avons rappelé l'importance du maintien d'un site de consultation à Tournon pour les agents du nord du département et notre crainte qu'ils refusent de se déplacer à Privas pour une visite médicale s'il venait à disparaître.

3) Suivi des décisions du CHSCT

*** Concernant les décisions antérieures nécessitant un suivi :**

Présenter le bilan annuel SST de la DDFiP : il semblerait qu'un modèle soit enfin mis à la disposition de la direction, nous pouvons espérer, d'après le président, une présentation au prochain CHSCT du bilan 2017 (et 2016 ? et 2015?)

* Présenter un bilan de l'aménagement du SPFE : les élus Solidaires ont demandé que soit rajouté à ce bilan une visite du médecin de prévention conformément à notre demande du 18/05/18.

Nous avons rappelé que le CHSCT avait au titre de l'exemplarité aménagé les bureaux du service pôle enregistrement du SIE en 2013 par notamment l'achat de bureau réglable, de fauteuils, de portes documents, de supports écran et de casques téléphoniques afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

A ce titre, nous avons sollicité une visite du médecin de prévention afin qu'elle apporte son avis et ses conseils aux agents nouvellement affectés (c'est-à-dire tous les agents) dans ce service pour leur permettre d'utiliser au mieux les matériels à disposition.

Depuis la création du SPFE, 2 personnes supplémentaires sont arrivées (transfert de l'enregistrement de Tournon => ouverture du bureau dans le SPF). D'où la constatation par les agents du service de nuisances sonores dues notamment aux communications téléphoniques des agents de l'enregistrement. Nous avons alerté à l'époque la DDFiP.....

L'ISST a proposé d'accompagner le médecin de prévention.

* Point sur le renouvellement des fauteuils : un énième recensement a été envoyé la veille de ce CHSCT à tous les chefs de service = N'hésitez pas à vous rapprocher de lui si votre siège est particulièrement vétuste. Il pourra le faire remonter à la direction qui se chargera de vous le changer.

* Climatisation au Teil : l'antenne immobilière a été saisie mais ne s'est pas encore rendue sur place.

* Asservissement à l'alarme incendie des portes avec digicode : Les travaux réalisés à Annonay (1001,05€) et à venir à Tournon (490,48€) sont financés sur le budget du CHSCT. Nous avons demandé que les travaux à réaliser à Aubenas (devis non reçu) soient pris en charge par la dotation globale de fonctionnement de la direction.

* Communication attendue sur l'aménagement de Tournon et le devenir du site : nous avons demandé la diffusion du rapport de l'antenne immobilière. Le président a accepté de le faire en retirant la partie concernant l'emménagement de la sous-préfecture car le projet est abandonné. Le président a demandé l'installation d'un service à vocation nationale ou la création d'un espace de co-working.

* Reprendre les fissures sur les murs à Aubenas : un spécialiste est venu contrôler, il n'y aurait aucun risque, la reprise de ces fissures serait purement esthétique. Un devis va être demandé.

* Efficacité des films contre les ondes électromagnétiques à Tournon : Vérification en cours.

* Point sur le fonctionnement des ascenseurs : tous les travaux ont été réalisés. La direction est dans l'attente de la mise en conformité sur l'aspect accessibilité.

* Transfert de la trésorerie de Privas Municipale à Privas Mines : le rapport de l'antenne immobilière a été reçu par la direction qui s'engage à nous le diffuser suite à notre demande.

* Problématique « plomb » à Vallon Pont d'Arc : L'inspectrice santé sécurité étant présente, elle a pu répondre directement au questionnement des élus Solidaires qui s'interrogeaient sur le fait qu'un diagnostic « plomb » avait été réalisé pour le logement du chef de poste et pas pour le local professionnel et surtout pour connaître la réglementation en la matière.

Pour évaluer les risques, il faudrait savoir si les peintures à l'intérieur de la trésorerie ont été refaites (peintures initiales recouvertes?) et depuis combien de temps.

* Vallon Pont d'Arc / Vérifier l'obtention d'un certificat de conformité de la cuve à fioul : relance du propriétaire effectuée par le service budget-immobilier-logistique.

* Annonay SIP SIE / interroger l'ISST sur l'obligation d'un plan de prévention pour la chaudière sur le toit : L'ISST répond qu'un arrêté de 1953 rend obligatoire un plan de prévention pour des travaux en hauteur. Le propriétaire va donc être relancé.

* Annonay SIP SIE / Concernant le local archives, il doit être équipé d'une porte coupe-feu certifiée par un PV de conformité.

* Annonay SIP SIE / relancer le propriétaire sur la réfection des sols amiantés : les travaux de recouvrement sur la partie du sol défectueux vont débuter le 1/10/2018.

* Rajouter Joyeuse et Privas Municipale aux sites retenus pour organiser un exercice d'évacuation incendie : L'exercice a été réalisé à Joyeuse.

Nous avons demandé l'ajout de la trésorerie de Vallon Pont d'Arc comme prévu lors de la séance du 18/05/18.

* Garder une enveloppe pour des actions éventuelles à Joyeuse suite à la visite du CHSCT: un devis va être demandé pour l'aménagement du palier mais les travaux pourraient être financés sur le budget 2019.

* Prévoir le financement de l'allongement de la rampe de l'escalier d'accès du public à Tournon: un devis a été demandé.

***Lignes supplémentaires ajoutées sur demande des élus Solidaires Finances :**

- Formation des membres du CHSCT sur les risques psychosociaux (la ligne avait disparu)
- Présentation du rapport du médecin plus tôt dans l'année (à sa demande)
- Communiquer le nombre de sièges ergonomiques prescrits par le médecin et financés par le CHSCT depuis 2012
- Visite du médecin au SPFE pour avis

4) ASR 2019 pour avis et pour information

La direction nous a présenté les même fiches d'impact que celles qui avaient été présentées en comité technique (CT) du 27/06/2018 (avec les mêmes coquilles...que nous avons relevées à l'époque et avec des nouvelles...).

Encore une fois la direction n'a pas respecté les directives qui lui étaient assignées, c'est-à-dire présenter les restructurations conformément à l'annexe 1 de la note d'orientation 2018.

Les élus Solidaires ont rédigé l'avis motivé ci-joint pour indiquer au président les raisons pour lesquelles ils votent contre ce projet d'adaptation des structures au réseau (fermetures de trésoreries, fusion de SIE et réorganisations) et pour lui demander les éléments détaillés nécessaires pour pouvoir se forger un avis sur ces projets importants de restructurations.

La direction après réflexions suite à notre demande en CT et recherches a modifié les fiches d'impact en mentionnant que les ALD peuvent être sous certaines conditions éligibles au dispositif de la prime de restructuration de service (PRS); seront concernés les ALD de la trésorerie de LAMASTRE et du SIE LE TEIL.

Résultats du vote sur le projet ASR : CONTRE : 4 (2 Solidaires, 1 CGT, 1 FO)

L'avis motivé rédigé par Solidaires Finances a ensuite été soumis au vote.

Résultats du vote sur l'avis motivé : POUR : 3 (2 Solidaires , 1 CGT) FO a refusé de voter

Le président dispose d'un délai de deux mois pour répondre à l'avis motivé.

5) Bilan télétravail :

Réponses des télétravailleurs à domicile aux questionnaires envoyés par la direction : le télétravail constitue une véritable amélioration de leurs conditions de vie au travail. A l'unanimité, ils souhaitent poursuivre l'expérimentation.

Pour certains chefs de service, le télétravail à domicile nécessite de mettre en place une nouvelle organisation de leur service et d'adapter leurs méthodes de management.

Les propositions d'amélioration formulées par les télétravailleurs sont semblables à celles faites au niveau national : demande d'emport de documents, mise à disposition d'imprimante, accès plus large à certains applicatifs, d'écran plus grand.

Le dispositif d'expérimentation du télétravail à domicile a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2018 pour les 8 agents en poste au 1er septembre (1/SIP Le Teil ; 2/SIP Aubenas ; 4/Pôle Gestion Fiscale ; 1/Direction).

De plus, 4 agents en Ardèche ont accès au télétravail pour raisons médicales. A ce jour le télétravail pour raisons médicales est accordé par l'administration centrale.

La direction générale va proposer la généralisation du télétravail, projet qui sera présenté en CTR (comité technique de réseau), sans dépasser un plafond de 10% de télétravailleurs, avec un palier à 5% la première année.

Aussi Solidaires Finances Publiques veillera aux recommandations des ergonomes, au droit à la déconnexion ...

6) Point sur les trousse de secours dans les sites :

Le secrétariat général a financé l'achat des trousse pour chaque service, pour les agents qui se déplacent dans le cadre de leur travail (EDR, BCR, Cadastre...)

Les agents formés au secourisme ont reçu une trousse financée par le budget CHSCT.

7) Suivi du budget :

Deux formations (secourisme et RLI) ont été annulées faute de participants suffisants.

Décision prise d'acheter 50 pupitres présentés par le médecin de prévention, de financer un exercice d'évacuation à Vallon Pont d'Arc et d'utiliser le solde du budget pour les prescriptions médicales.

Les travaux d'aménagement du pallier à Joyeuse seront financés sur le budget 2019 et l'asservissement à l'alarme incendie des digicodes d'Aubenas seront financés par la direction.

8) Informations de la direction, point sur les projets immobiliers en cours :

Les travaux de rénovation des sols aux 2ème et 3ème étages de la DDFIP débuteront en octobre pour une durée de 4 à 5 semaines. La moquette sera recouverte par du parquet stratifié.

L'autocom de Tournon a été commandé et va être changé avant la fin de l'année.

Déménagement de la trésorerie de Privas Municipale à Privas Mines prévu fin 2019 : une demande de budget pour réaliser les travaux de l'accueil va être déposée par la direction avant la fin du mois de septembre. Les travaux impacteront 1,5 niveau de l'HDI. Un accueil sécurisé est prévu.

9) Questions diverses :

* Demande d'un point d'information sur le radon (gaz radioactif incolore et inodore) et sur l'obligation d'effectuer des mesures de la concentration en radon tous les 10 ans dans les établissements recevant du public (une partie de l'Ardèche est concernée).

L'assistant de prévention a travaillé sur ce dossier. Des informations seront communiquées quant à la réglementation et aux sites concernés.

* Les élus Solidaires demandent la diffusion du tableau « état des sites » tenus par le secrétaire animateur pour la prochaine réunion.

* Nous avons également demandé si un nouvel accueil des nouveaux arrivants allait être effectué car peu d'entre eux ont pu être présents à celui organisé le 6/09 dernier. Le président va voir ce qu'il peut faire en tenant compte des congés scolaires et des formations.

* Enfin, nous avons demandé qu'un message soit diffusé aux chefs de service pour leur demander d'effectuer une présentation de leur site aux nouveaux arrivants (issues de secours, etc.). La direction a finalement accepté de rappeler ces fondamentaux.

Fin de la séance à 17h30.

Les élus Solidaires Finances en CHSCT

Joël MOUNIER - SIE Tournon	Sylviane LONGERAY - BCR
Sébastien BARRET - DDFiP SFDL	Etienne LAMBERT - PRS